

NOTICE ANNUELLE

BANQUE



LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Toronto-Dominion Centre

Toronto (Ontario) Canada

M5K 1A2

Le 28 février 2000

Avis de distribution

Le présent document doit être accompagné d'un exemplaire de tous les documents qui y sont intégrés par renvoi lorsqu'il est distribué aux porteurs de titres ou autres parties intéressées.

Des parties de la notice annuelle sont présentées dans les documents suivants et sont intégrées à la présente notice annuelle par renvoi :

- (i) le rapport annuel aux actionnaires pour l'exercice terminé le 31 octobre 1999 (le «rapport annuel 1999»); et
- (ii) la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 25 janvier 2000 (la «circulaire de procuration»).

	Page de renvoi		
	Notice annuelle	Intégrée par renvoi de:	
		Rapport annuel	Circulaire de procuration
CONSTITUTION			
Dénomination et constitution		2 ^o p. de couverture, 77	
Filiales	1	68	
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ			
	1	2-5	
DESCRIPTION NARRATIVE DE L'ACTIVITÉ			
Revue des activités		8-16	
Information sectorielle – Revenu et prêts		8, 11, 13, 16, 28, 29, 30, 31, 33	
Revenu d'intérêts		17, 28, 29, 34, 40, 70-71	
Prêts douteux		34, 43-44 (note 1f)	
Prêts restructurés et prêts renégociés à taux réduit		33 (note 1)	
Prêts à risque souverain et prêts PVD		33 (note 1)	
Provision pour pertes sur créances		6, 21-22, 35, 44 (note 1g)), 47-48 (note 3)	
Exploitation des hypothèques		30, 33, 34, 35	
Biens		8-16, 48, 62 (note 15b)), 72-73	
Concurrence	1		
Nombre d'employés		72-73	
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES			
Bilan consolidé		39, 70-71	
État consolidé des revenus		28, 40, 70-71	
État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires		41, 72-73	
État consolidé de l'évolution de la situation financière		42	
Notes afférentes aux états financiers consolidés		43-67	
Analyse statistique		70-73	
Résultats par trimestre		69	
Effets subordonnés		50, 70-71	
Actions privilégiées		51-52	
Relevé de dividendes		5, 52, 72-73	
Restrictions en matière de dividendes		53	
ANALYSE PAR LA DIRECTION			
		8-36	
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES			
		77	
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS			
Conseil d'administration et comités du conseil de la Banque		75	3-5
Haute direction de la Banque		76	
Actions détenues par les dirigeants	1		
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES			
	2		

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont donnés, pour l'exercice financier terminé, au 31 octobre 1999. Les montants sont exprimés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada, y compris les normes de comptabilité du surintendant des institutions financières du Canada.

CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ

Filiales

Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social.

DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

En fonction de la capitalisation boursière, la Banque Toronto-Dominion, aussi appelée Banque TD ou TD, et collectivement avec ses filiales, «Groupe financier Banque TD» (la «**Banque**») était la première banque en importance au Canada au 31 octobre 1999. De 1994 à 1999, l'actif de la Banque s'est accru d'environ 16,7 % chaque année pour atteindre un total de 214,4 milliards de dollars à la fin de l'exercice 1999.

Au fil des ans, la Banque a restructuré et élargi sa gamme de produits, services ainsi que ses activités commerciales pour mieux servir ses clients. Les succursales ont évolué de centres de transactions à des centres de ventes, de services et de conseils. Au cours des trois dernières années, l'accessibilité du réseau canadien de succursales bancaires s'est accru grâce à l'expansion de succursales TD dans des grands magasins de détail, notamment Wal-Mart et Sobeys.

Simultanément, les opérations bancaires électroniques par l'entremise d'Accès TD se sont développées, offrant aux clients des produits et services de détail par l'intermédiaire du Service Télébancaire Accès TD, du réseau de guichet automatique La machine verte, le Service bancaire sur web et le paiement direct INTERACT. Au cours de la dernière année, la Banque a lancé le Génie web d'Accès TD un service de messagerie personnalisé destiné à la clientèle et offert des services bancaires sur le web transfrontaliers parfaitement intégrés, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, TD Waterhouse Bank, N.A.

Le 3 août 1999, la Banque a annoncé son intention de conclure une entente ayant force obligatoire avec British American Tobacco p.l.c. en vertu de laquelle la Banque a fait une offre publique d'achat visant l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Services financiers CT Inc. («Canada Trust»). Canada Trust est l'une des entreprises de services financiers de détail les plus prospères et les plus respectés au Canada. La Banque a acquis Canada Trust le 1^{er} février 2000 et travaille actuellement à l'intégration de Canada Trust aux activités de détail de la Banque, créant ainsi un chef de file dans l'industrie sous la dénomination Canada Trust TD.

Au cours des dernières années, la Banque a conclu de nombreuses acquisitions, notamment dans le secteur du courtage réduit, en vue de développer ou d'élargir ses activités. Au cours de la dernière année, la Banque a regroupé ses activités de courtage réduit à l'échelle mondiale – aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Australie et à Hong Kong en vue de créer TD Waterhouse Group, Inc. («TD Waterhouse»).

En juillet 1999, TD Waterhouse a conclu un premier appel public à l'épargne visant des actions ordinaires au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, moyennant un produit brut global d'environ 1,5 milliard de dollars. Par suite du placement, la Banque détient, directement ou indirectement, environ 88,5 % des actions ordinaires en circulation de TD Waterhouse. Pour la prochaine année, TD Waterhouse est vouée à une autre année de croissance et d'expansion grâce aux approbations de négociation de titres locaux à Hong Kong, à un nouveau bureau au Japon, à une coentreprise de services financiers en ligne au Japon, à une coentreprise de recherche d'occasions de courtage en Inde et à l'achat de YorkSHARE Limited, une maison de courtage réduit du Royaume-Uni.

Concurrence

La Banque affronte une concurrence intense dans tous les aspects et tous les domaines de ses activités de la part des banques et d'autres institutions financières canadiennes et étrangères ainsi que d'institutions non financières, notamment les magasins de détail qui maintiennent leur propre programme de crédit personnel et les organismes gouvernementaux qui prêtent à certains emprunteurs. Depuis quelques années, la concurrence s'est intensifiée dans plusieurs des secteurs d'activité de la Banque, en grande partie parce que d'autres types d'institutions financières et d'entités ont commencé à se tailler une place sur le marché des activités traditionnellement exercées uniquement par les banques. Bon nombre de ces concurrents ne sont pas assujettis à une réglementation aussi lourde que celle qui existe en vertu de la *Loi sur les banques* et peuvent ainsi jouir d'avantages concurrentiels par rapport à la Banque à certains égards.

Actions détenues par les dirigeants

En date de la plus récente fin d'exercice de la Banque, les administrateurs et les initiés, y compris les hauts dirigeants, de la Banque, étaient collectivement propriétaires véritables, directement ou indirectement de moins d'un pour cent des actions ordinaires en circulation de la Banque, ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur moins d'un pour cent des actions ordinaires en circulation de la Banque.

Information financière prospective

La présente notice annuelle peut contenir des informations financières prospectives, notamment concernant le rendement des affaires et le rendement financier prévisionnels de la Banque. Ces informations comportent un certain nombre de risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux envisagés dans les informations financières prospectives. Les facteurs qui pourraient donner lieu à un tel écart comprennent l'évolution du cadre législatif ou réglementaire, la concurrence, les progrès techniques, le comportement

des marchés financiers à l'échelle mondiale, les changements dans les politiques gouvernementales monétaires et économiques, la fluctuation des taux d'intérêt courants, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général dans les régions géographiques où la Banque exerce ses activités. Ces écarts entre les informations financières prospectives et les résultats réels pourraient aussi être attribuables aux risques liés à l'acquisition de Services financiers CT Inc., qui sont décrits dans le rapport sur formulaire 6K de la Banque TD, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis le 3 août 1999, ainsi que dans l'avis de changement important de la Banque TD, déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario le 3 août 1999.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

La Banque fournira à toute personne physique ou morale qui en fait la demande au premier vice-président, directeur du Service juridique et secrétaire de la Banque au siège social de la Banque : a) lorsque les titres de la Banque font l'objet d'un placement aux termes d'un prospectus simplifié ou lorsqu'un prospectus simplifié provisoire a été déposé relativement à un placement projeté de ses titres : i) un exemplaire de la notice annuelle de la Banque, ainsi qu'un exemplaire de tout document (ou des pages pertinentes de tout document) intégré à la notice annuelle par renvoi; ii) un exemplaire des états financiers comparatifs de la Banque et du rapport des vérificateurs pour son dernier exercice financier terminé et un exemplaire des états financiers intermédiaires de la Banque publiés après les états financiers de son dernier exercice terminé; iii) un exemplaire de la circulaire de procuration de la Banque à l'égard de sa dernière assemblée annuelle des actionnaires qui a comporté l'élection d'administrateurs; et iv) un exemplaire de tout autre document intégré par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire ou le prospectus simplifié et qui n'a pas à être fourni aux termes des alinéas i) à iii) ci-dessus; ou b) à tout autre moment, un exemplaire de tout document mentionné aux alinéas a) i), ii) et iii) ci-dessus, étant entendu que la Banque peut exiger le paiement de frais raisonnables si la demande est faite par une personne physique ou morale qui n'est pas porteur de titres de la Banque.

Des informations supplémentaires, y compris sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants, sur les prêts qui leur ont été consentis, sur les principaux porteurs de titres de l'émetteur, sur les options d'achat de titres et sur les initiés intéressés dans des opérations importantes, sont contenues dans la circulaire de procuration. Des informations financières supplémentaires sont aussi contenues dans les états financiers comparatifs de la Banque pour son exercice terminé le 31 octobre 1999 et qui figurent dans le rapport annuel 1999.

BANQUE

